



Association Pro Ermitage

patrimoine naturel et bâti
qualité de vie

Secrétariat du Grand Conseil - à l'att. de la
présidence de la commission des pétitions
r. de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Chêne-Bougeries, le 26/11/2001

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous remettre en annexe une pétition soutenue par 2286 signataires intitulée "Sauvons la Garance".

Elle a été lancée par l'association Pro Ermitage - fondée en 1997 - et qui a pour but statutaire la sauvegarde du patrimoine naturel et bâti du rectangle entre la route du Vallon, le chemin de la Chevillarde, la route de Malagnou et la voie de chemin de fer Eaux-Vives/Annemasse.

En 1998, les habitants de la Commune de Chêne-Bougeries se sont prononcés par référendum à **62%** contre l'urbanisation du site de la Garance, situé à l'angle de Malagnou et du chemin de la Chevillarde.

Trois ans plus tard, les promoteurs tentent de nous imposer (DR 17429) un projet d'immeubles tout aussi massif, comportant notamment un tiers de bureaux et une augmentation du trafic de 2000 véhicules par jour; ceci constitue manifestement un déni de la volonté populaire, c'est pourquoi nous vous présentons cette pétition.

Conscients de la situation actuelle, nous ne serions pas opposés à des constructions modérées d'intérêt général, mais demandons notamment pour ce site magnifiquement arborisé (420 grands arbres) l'application sans dérogation ni défrichement de la loi cantonale sur les forêts, ce que le projet des promoteurs ne respecte pas. Nous attirons en outre votre attention sur le fait que:

- ce domaine a été reconnu par préavis de la CMNS en 1992 comme ayant valeur de classement;
- il réunit les critères de site méritant une attention particulière au sens du plan directeur cantonal voté récemment par le Grand Conseil, fiche 2.01;
- ce site exceptionnel figure également comme faisant partie d'un parc public à créer dans le plan directeur communal de Chêne-Bougeries actuellement en vigueur;
- il avait été recommandé en tant que tel par une étude du DTPE intitulée "Espaces libres dans la cité".

Nous vous prions de réserver un bon accueil à cette pétition et demandons à être auditionnés par la ou les commissions concernées.

Veillez croire, Madame la présidente, à l'expression de nos sentiments distingués.

Liliane Roskopf, membre du comité
97 rte de Chêne
1208 Genève

Annexes:

- texte de la pétition
- carton contenant feuilles de pétitions remplies
- tous-ménages de la campagne référendaire de 1998 décrivant les enjeux sur lesquels les électrices et électeurs se sont prononcés.